

Le Bois des Anémones, acteur éducatif du quartier

À Saint-Étienne-du-Rouvray, commune de la banlieue rouennaise en Seine-Maritime, le Bois des Anémones est devenu un territoire de jeu, d'aventure, d'exploration et d'apprentissages.

Ancien bourg agricole devenu cité ouvrière de près de 30 000 habitants et habitantes, la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray conserve en cœur de ville un bois de quatre hectares et demi faisant figure de résistant aux artificialisations des terres successives. Son nom ne tient d'ailleurs qu'à l'une des dizaines de rues adjacentes aux dénominations fleuries : Lys, Acacias, Jonquilles et bien évidemment la rue des Anémones. Bordé par un quartier relevant de la politique de la ville en raison de la précarité et du chômage qui y règnent et un quartier pavillonnaire plus récemment construit, le Bois des Anémones est un espace public communal libre d'accès, dans lequel l'empreinte humaine reste faible. Persiste pourtant, pour certains promeneurs nostalgiques, le souvenir d'une époque pas si lointaine où la forêt était davantage présente dans le paysage. Malgré la proximité des habitations, d'une école d'une vingtaine de classes à quelques minutes à pied, ainsi que d'un centre socioculturel et d'un centre de loisirs, le maire et l'équipe du service en charge du bois ont longtemps constaté avec

regret sa faible fréquentation par les habitants et habitantes de la commune.

Après l'été 2021, durant lequel des séjours sous tentes étaient organisés pour des enfants de la commune dans des espaces naturels par l'association Des camps sur la comète, la municipalité propose que le Bois des Anémones devienne un lieu d'accueil pour des initiatives ou des projets. Quelques mois après, un terrain d'aventure s'expérimentait pour la première fois dans une partie du bois !

Depuis, le bois a vu l'équipe d'animation poursuivre à chaque printemps son expérimentation. Un terrain d'aventure qui s'invente, évolue et se transforme au jour le jour avec les personnes présentes. Lors de chaque édition, ce sont plusieurs centaines d'enfants et d'adultes qui passent le permis permettant de bricoler dans cet espace éphémère. Bien plus encore, viennent vivre des moments de convivialité et de rencontres. Les appréhensions de l'équipe d'animation la première année, quant au fait que l'initiative ne rencontre pas son public, sont bien loin. Comme s'il avait fallu un prétexte

pour pénétrer dans le bois et s'approprier cet écrin de verdure. Symbole d'une époque où se promener et jouer en forêt est devenu inhabituel pour beaucoup. De nombreuses familles habitant à quelques pas déclarent aux animateurs et animatrices qu'elles y viennent pour la première fois !

Le terrain d'aventure a aussi été l'occasion pour les acteurs éducatifs du territoire d'investir le Bois des Anémones en venant s'associer au projet. Des personnels des centres socioculturels municipaux, des centres de loisirs et les associations de quartier contribuent à mobili-

ser les enfants, les ados et les familles lors de venues dans le bois. Le village de cabanes accueille volontiers des veillées, des repas partagés, des spectacles et même les permanences des bibliothécaires et des ludothécaires !

Régulièrement, il est possible désormais d'observer la venue d'une classe de l'école du quartier dans le Bois des Anémones. Les enfants ont collectivement choisi une zone du bois, devenue leur aire terrestre éducative. Avec leur enseignant et des animateurs et animatrices, ils se retrouvent une dizaine de fois dans l'année pour prendre plaisir à passer du temps dehors, dé- .../



© Guillaume Viger

Le village de cabanes accueille volontiers des veillées, des repas partagés, des spectacles et même les permanences des bibliothécaires et des ludothécaires !

/... couvrir la biodiversité du bois et apprendre à la préserver. Mais il s'agit aussi tout simplement de prendre le temps de jouer et de profiter de la forêt.

Lors des premières venues de la classe, certains enfants n'avaient absolument pas pour habitude d'aller en forêt, effrayés par la moindre petite bête ou décontenancés à la vue d'une ronce sur leur chemin. Au fur et à mesure des après-midi passés, la relation des enfants avec le bois évolue. Des cris de joie résonnent désormais lorsqu'ils retrouvent leur cabane construite précédemment. Des boîtes et des

loupes d'observation à la main, les enfants arpentent leur aire terrestre éducative à la recherche de nouveaux indices sur la faune et la flore, enthousiasmés à l'idée de faire des observations. Lors du conseil qui clôt l'après-midi, plusieurs émettent l'idée de venir prochainement pique-niquer dans le bois avec la classe pour profiter davantage de ces moments en plein air. La proposition rencontre du succès, il y a fort à parier que de nombreux enfants reviendront prochainement dans le Bois des Anémones.

Guillaume Viger et Émilie Martin



© Guillaume Viger



© Guillaume Vigier

Des territoires naturels gérés par les élèves

C'est en 2012 qu'aux Marquises (Polynésie Française), l'école primaire de Vaitahu s'engage dans la protection de la baie devant l'école, créant ainsi la première aire éducative. Aujourd'hui l'Office français de la biodiversité (OFB) coordonne un réseau de quelque 1000 aires éducatives, sous l'égide des ministères de l'Éducation nationale, de la Transition écologique et de l'Outre-Mer.

Les dispositifs pédagogiques AME (aire marine éducative) ou ATE (aire terrestre éducative) visent à reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire, en favorisant leur dialogue avec les

acteurs politiques, économiques, et gestionnaires de la nature.

L'enseignant s'appuie sur une structure référente qui accompagne le projet : structure d'éducation à l'environnement ou d'éducation populaire, gestionnaire d'espaces naturels... L'école va identifier avec la commune des sites d'accueil potentiels de l'aire éducative, le choix final revenant aux élèves. Une inscription (entre juin et septembre) sur le site de l'OFB permet de lancer le projet dès la rentrée de septembre. La labellisation en fin d'année scolaire repose notamment sur l'implication des élèves à travers le conseil d'enfants.